



J'espère que les fêtes de fin d'année vous ont apporté la joie d'être avec vos proches, en dépit des mesures restrictives qui ont limité le nombre d'invités. « Chaque nouvelle année porte un espoir de changement »... Je souhaite donc que celle qui commence voit la fin de l'épisode de la COVID 19, et que toutes et tous puissions retrouver le chemin d'une vie plus sereine, avec la liberté d'aller et venir, de se rapprocher de sa famille et ses amis, et de profiter des activités proposées par nos associations qui animent notre quotidien.

Concernant la vie municipale, voilà maintenant 7 mois que nous avons entamé, ensemble, cette aventure. Depuis le début de ce mandat, nous partageons avec vous les décisions prises par le conseil municipal et les différents projets municipaux.

- **La communication** : Suite aux résultats de l'enquête sur les supports de communication que nous avions initiée à l'automne, et grâce à vos observations, nous travaillons sur 2 axes. Le premier, les supports papiers que nous souhaitons conserver et améliorer au fil du mandat. Votre lettre d'information mensuelle fait peau neuve : nouveau titre, nouvelle mise en page, nouveaux contenus, mais aussi nouvelles rubriques... L'objectif étant de mieux vous faire partager la vie communale. Courant janvier, vous retrouverez également le bulletin municipal qui vous permettra de faire un retour sur ce qui a marqué la vie de notre commune en 2020. Le second axe est l'évolution de la communication numérique afin de s'adapter à vos besoins.

- **La jeunesse** : Nous allons installer une commission ouverte aux jeunes. Nous souhaitons bâtir avec eux, sous la responsabilité de l'adjoint à la jeunesse, des services adaptés à leurs besoins. Alors, j'invite les collégiens et lycéens, mais aussi parents, à répondre à l'invitation qui vous est faite.

- **La démocratie participative** : Les élus référents de quartier sont répartis sur toute la commune pour une meilleure proximité avec chacun d'entre vous. Issus du conseil municipal, ils seront votre relais pour veiller à la bonne prise en compte de vos demandes. Ces derniers vous distribueront un document spécifique expliquant le fonctionnement. Notre souhait est d'être plus attentifs et plus réactifs pour traiter des petits problèmes qui nuisent à notre qualité de vie.

- **La vie associative** : Vous êtes toutes et tous impatients de retrouver vos activités, et la municipalité reste à votre écoute malgré les règles dont nous dépendons. Malheureusement, cette crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment et nous avons été dans l'obligation de reporter de nombreuses manifestations. Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons nos capacités de résilience. Les différents événements prévus en janvier, dont les assemblées générales, auront lieu sous réserve des contraintes sanitaires qui seront applicables. Nous espérons tous que les actions mises en œuvre par le gouvernement permettront ainsi un retour rapide à une situation normale.

- **L'action sociale** : La situation actuelle ne permet pas d'envisager le traditionnel repas de nos aînés. En signe de sympathie et de bienveillance, un assortiment de petites douceurs sera offert courant janvier aux personnes ayant répondu favorablement et selon les modalités précisées dans l'article CCAS.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de **solidarité**, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre pays et à laquelle j'attache une importance toute particulière. J'en profite pour vous rappeler que les **collectes de sang** organisées par l'EFS ont été réduites à 3 séances au lieu des 5 habituellement. Bon nombre d'entre vous ont répondu présent, avec de nouveaux donateurs. Je vous invite donc à poursuivre cet engagement le 14 janvier, date de la prochaine collecte, en prenant rendez-vous sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>.

Comme beaucoup d'événements, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire reste suspendue à l'évolution de la situation sanitaire. Mais d'ores et déjà, au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année faite de bonheur simple et remplie de joie et de santé. *Protégez-vous et protégez les autres, continuez à respecter les gestes barrières !*

Votre Maire, Jean-Pierre Roussel.

AGENDA

- **14/01 Collecte de Sang** à la salle polyvalente
- **15/01 AG** de l'Association du Site de Gergovie à la MLT
- **20/01 AG** du Comité des Fêtes à la salle polyvalente
- **22/01 AG** de Gergovie @ Les Arvernaises
- **22/01 Vendredis de l'Art** avec le Foyer Culturel et Sportif à la MLT
- **23/01 AG** de l'Amicale Pétanque Vercingétorix à la salle Coubertin
- **29/01 AG** du Comité de Jumelage à la salle polyvalente

MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la Mairie au 04 73 79 40 09.

DÉNEIGEMENT

Comme chaque année à la même période, nous vous alertons sur la nécessité de respecter les règles de stationnement des véhicules afin de ne pas gêner le déneigement. Les circuits de déneigement sont réalisés par ordre de priorité afin de garantir une circulation optimale. Ces interventions sont effectuées tôt pour permettre au plus grand nombre de partir travailler dans de bonnes conditions.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique relative à une demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale pour le programme de travaux du contrat territorial des 5 rivières.

Porté par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA), il prévoit l'ensemble d'actions en faveur des milieux aquatiques sur les bassins versants des Assats, de l'Auzon, du Charlet, du Pignols et de la Veyre. Il sera mis en œuvre à partir de l'année 2021. Il comporte notamment un programme de travaux rivières pour lesquels des dossiers réglementaires ont été déposés.

Dans ce cadre, une enquête publique se tiendra à partir du lundi 4 janvier prochain au mardi 2 février 2021 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête, les éléments constitutifs du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur, M. Gérard Dubot, seront mis à la disposition du public (*sous réserve du respect des mesures barrières pour faire face à l'épidémie de Covid 19*) à la Mairie des Martes-de-Veyre, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête publique, ces documents seront également consultables sur le site Internet des services de l'Etat :

www.puy-de-dome.publications/enquetespubliques.gouv.fr

Votre lettre d'information mensuelle profite de la nouvelle année pour faire peau neuve !

Découvrez la nouvelle version des Nouvelles Brèves qui devient :

« **Vivre ! @ La Roche Blanche Gergovie** ». Ce projet, conduit par Sylvie Coupat, adjointe à la communication, et sa commission, est le fruit d'une réflexion sur notre communication municipale suite à l'enquête de satisfaction lancée auprès de la population en septembre dernier.

Une version revisitée, que nous souhaitons plus attractive et plus pratique, permettant de s'adapter à tous les lecteurs et répondant à leurs préoccupations quotidiennes. Cette nouvelle édition papier relaiera bien sûr les informations municipales et réglementaires, la vie associative locale, les actualités culturelles et événements sur le territoire...

« Dans cette version plus étoffée, nous mettrons en avant le travail de vos élus avec les projets en cours et les décisions du Conseil municipal. Il est également prévu de mettre en valeur des portraits, des témoignages, des histoires de la commune... par le biais d'une nouvelle rubrique « Zoom », mais aussi de donner des infos pratiques de la vie quotidienne... Tout ce qui donne envie de Vivre ! @ La Roche Blanche Gergovie. » explique Sylvie Coupat.



N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, mais aussi à participer soit en nous envoyant des photos de la commune (le crédit photo sera mentionné), soit en nous suggérant des sujets à aborder ou à mettre à l'honneur (passions, talents...) comme dans la rubrique Zoom.

Pour cela, il vous suffit d'envoyer un mail à : com-larocheblanche@orange.fr

Ce renouvellement est le début d'un travail qui va être mené tout au long du mandat afin de répondre au mieux aux attentes des citoyens, avec une évolution des différents supports de communication déjà utilisés comme le site Internet, mais aussi la mise en place de nouveaux outils plus modernes et plus réactifs.

Le saviez-vous ?

« Vivre ! @ La Roche Blanche Gergovie » est imprimé sur papier PEFC.

La fabrication puis l'impression sur papier certifié PEFC participent à la gestion durable des forêts. En effet, cette certification atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

Des colis pour les aînés...

Le conseil d'administration du CCAS a décidé d'annuler le traditionnel repas des aînés. En contrepartie, il est envisagé d'organiser en cours d'année, lorsque la situation le permettra, différents moments conviviaux.

En attendant, les personnes ayant 75 ans et plus (nées jusqu'en 1945, y compris) peuvent prétendre à un colis composé de « **petites douceurs** ».

Un courrier avec un coupon réponse a été adressé aux personnes concernées résidant sur la commune.

Ainsi, les personnes ayant choisi la **livraison à domicile**, seront contactées directement par les membres du CCAS.

Les autres personnes, ayant opté pour pour un **retrait proche de chez eux**, pourront venir chercher leur colis :

- le mercredi 13 janvier de 10h à 12h à la salle Jean Jaurès à Gergovie,
- le jeudi 14 janvier de 10h à 12h à la salle polyvalente - Espace J. Prévert,
- le vendredi 15 janvier de 10h à 12h à la MLT - Espace Léo Lagrange.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La commission ouverte pour la jeunesse

La commission ouverte pour la jeunesse de la commune est une commission thématique qui a pour objet de réfléchir sur les questions concernant la jeunesse, de promouvoir et de soutenir de nouvelles actions. Composée notamment d'élus, d'employés municipaux, de parents d'élèves de l'école J. Ferry, mais aussi de collégiens et de lycéens... Elle se veut être un espace d'échanges et d'initiatives ouvertes à tous les intéressés.

Rejoignez-nous et participez à la vie de notre commune...

Il reste encore quelques places... Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre pour nous faire part de vos expériences et de vos propositions. Pour cela, il vous suffit d'envoyer un mail à : ateliercitoyen@orange.fr, en indiquant vos coordonnées. Guillaume Maillet, adjoint à la jeunesse et à la démocratie participative, vous contactera pour vous présenter le projet et répondre à vos interrogations.

Les élus référents de quartier

Être au plus près de vos besoins !

Les référents de quartier sont des élus, volontaires et bénévoles, membres du Conseil municipal. Ce dispositif d'élus référents par quartier est un axe fort de notre programme. Il repose sur les valeurs suivantes : proximité, démocratie participative, bien vivre ensemble, citoyenneté, écoute, bienveillance et solidarité.

Interlocuteurs privilégiés en raison de leur proximité géographique, les objectifs sont de :

- favoriser la proximité entre élus et administrés,
- rendre les élus plus accessibles et disponibles en dehors des permanences mairie,
- être à votre écoute et au plus proche de vos problématiques par quartier.

L'ensemble de ces actions est coordonné par Guillaume Maillet, adjoint à la jeunesse et démocratie participative.



11 élus référents de quartier répartis sur tout le territoire...

Vous retrouverez vos différents élus référents sur un document spécifique, qu'ils vous distribueront directement dans vos boîtes aux lettres courant janvier. Ainsi, vous aurez sûrement l'opportunité de les rencontrer à cette occasion.

Nous vous invitons à conserver ce document, qui vous présentera les différents élus référents de quartier avec leur secteur, et vous précisera le fonctionnement et leur mission.

Attention : Vous retrouverez également au dos les numéros utiles, qui ne paraîtront plus qu'une fois dans l'année.

Ce document reste disponible en mairie ou téléchargeable sur le site Internet : www.mairie-larocheblanche.fr dans la nouvelle rubrique « Démocratie participative ».





Vie associative

Association du Site de Gergovie

Le vendredi 15 janvier à 20h30 aura lieu l'**assemblée générale** de l'Association du site de Gergovie à la MLT.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes se réunira en **assemblée générale** le mercredi 20 janvier à 18h - salle polyvalente - espace J. Prévert. Un bilan des activités de l'association de 2020 sera présenté. Après l'élection du nouveau bureau, les projets pour la nouvelle année seront exposés. Elle se terminera comme chaque année par un moment de convivialité. Cette assemblée est ouverte aux adhérents, mais aussi à toutes celles et ceux qui s'intéressent à l'animation et à la vie de notre commune. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Gergovie @ Les Arverniales

L'**assemblée générale** de l'association se tiendra le vendredi 22 janvier à 19h à la salle Polyvalente - espace J. Prévert (à noter dès à présent : nous travaillons à l'organisation de la prochaine édition des Arverniales qui aura lieu les 24 et 25 juillet 2021).

Amicale Pétanque Vercingétorix

L'amicale tiendra son **assemblée générale** le samedi 23 janvier à 10h à la salle Coubertin.

Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage tiendra son **assemblée générale** le vendredi 29 janvier à 20h30 à la salle polyvalente - espace J. Prévert. Les adhérents et les personnes intéressées par les activités du jumelage sont cordialement invités.

ASRB Football Club

Malheureusement, nous n'avons pas encore pu distribuer notre **calendrier** traditionnel. Nous vous le mettrons dans vos boîtes aux lettres dès que cela sera possible. Nous avons repris le foot enfant sans contact depuis le 1^{er} décembre. Nous espérons pouvoir reprendre, enfants et adultes, notre sport favori dès le 15 janvier. *Nous vous souhaitons une bonne année 2021 pour vous et tous vos proches et nous disons un grand merci à nos sponsors qui nous permettent de passer financièrement cette période difficile.*

Foyer Culturel et Sportif

A l'heure de la rédaction de cet article, le Foyer espère avoir le plaisir de rouvrir ses activités en janvier. Si tel est le cas, nous vous donnons rendez-vous le 22 janvier à 20h15 à la MLT, pour **les Vendredis de l'Art**, avec une conférence de Jean-Paul Dupuy intitulée « *Symboles et allégories dans l'histoire de la peinture* ».

Pour toute autre précision sur la reprise de nos activités sportives et culturelles, nous vous invitons à consulter notre site Internet :

www.fcs-lrbg.fr

Vous souhaitant à chacun une belle, chaleureuse et sereine nouvelle année. L'équipe des administrateurs bénévoles du Foyer.



Attention : Tous les événements sont prévus sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur à cette période.

Décisions du Conseil municipal

◆ Immeuble sis 5 rue Jean Jaurès à Gergovie

Rachat de l'immeuble à l'EPF SMAF pour 46 000 €, et démolition de ce dernier afin de réaliser un parking paysager.

Dépôt d'un dossier DETR auprès des services de l'état et d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil régional.

◆ Parcelles aux portes de Donnezat

Acquisition de parcelles supplémentaires à l'est de l'Ehpad (environ 8 000 m²) auprès de l'EPF SMAF, permettant ainsi la possibilité d'intégrer cet espace à la zone à urbaniser, afin d'améliorer la cohérence d'ensemble des formes urbaines et architecturales. Ces acquisitions doivent être faites pour une intégration dans le cadre de l'élaboration du futur PLU intercommunal en cours de finalisation.

◆ Parcelle cadastrée AB 636

Vente d'une parcelle communale d'une surface de 465 m² à un riverain suite à un engagement du maire précédent. Sollicitation du Service des Domaines pour son évaluation. Désaffectation du bien de son usage public et déclassement de la parcelle pour l'intégrer dans le domaine privé.

◆ Propriété Cossard à Gergovie

Acquisition par la commune d'une partie de la parcelle de la propriété Cossard (630 m²), au prix de 70 000 €. Réalisation du bornage par le potentiel acquéreur du reste de la propriété et participation aux frais à hauteur de 50%. Certaines conditions restent à lever.

◆ Grange Conil sise rue du Syndicat

Mise en demeure d'effectuer des travaux de sécurisation sur notre bâtiment suite à un constat. Consultation de 3 entreprises pour une estimation des travaux à réaliser. Lancement d'un appel d'offres en fonction des coûts annoncés.

◆ Immeuble sis 5 rue Sous les Murs

Désaffectation de son usage public et déclassement de l'immeuble suite à la vente de ce dernier. Intégration du local en sous-sol conservé par la commune suite à une division en volume dans le domaine privé de la collectivité.

◆ Budget : décision modificative

Approbation de la décision modificative n°1/2020

- Dans le cadre du PULP (Projet Urbain Partenarial) concernant le développement de la zone de la Novialle Sud, une convention a été signée avec l'aménageur R3i qui prévoyait la réalisation d'un rond-point à sa charge. La commune a réglé une facture du SIEG pour l'éclairage du rond-point de 7 605 € et doit envoyer un titre de recettes du même montant à l'aménageur.

- Le Conseil municipal ayant acté l'acquisition d'une partie de la propriété Cossard, il est nécessaire de prévoir un supplément de crédits de 70 000 € au budget investissement 2020.

◆ Caméras de vidéo protection

Validation d'un plan d'installation de caméras vidéo protection sur différents sites. 60 000 € avaient été engagés au budget 2020 et une étude avait été menée par M. Cléda, gendarme spécialisé sur le sujet. Validation du contrat avec la société Euclid pour 4 560 € HT, afin d'accompagner la municipalité à la formalisation des besoins (techniques les plus sûres, nombre et type de caméras à mettre en œuvre, ainsi que leur implantation). Dépôt d'un dossier de demande de subventions auprès des organismes concernés (Région, FIPD). Lancement d'un appel d'offres relatif à ce projet.

◆ Tarification des repas à l'école pour les stagiaires non rémunérés

Gratuité des repas pour ces stagiaires, lorsque leur emploi du temps nécessite leur présence aux heures de repas.

30 novembre

◆ Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Renouvellement des adhésions (par convention) au pôle de santé au travail, à la mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitudes des agents, et au service retraite.

◆ Création d'un poste d'attaché principal

Depuis le départ de notre directrice des services en 2017 pour cause de maladie, 2 directeurs contractuels se sont succédés. La décision de recruter un cadre A est rendue nécessaire par le retard accumulé en matière de ressources humaines, de contrôle de gestion, de suivi des affaires courantes et de coordination des services. Un appel à candidatures a été lancé et un candidat a été retenu.

◆ Syndicat Mixte de l'Eau (SME) concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Approbation du rapport annuel suite à la présentation de l'activité du SME par M. Jean-Pierre Denizot, notre représentant au Syndicat. Le pourcentage de non conformité des installations pour le périmètre SME est de 73 %, et 63 % pour La Roche-Blanche.

Les membres du conseil font part de leur inquiétude concernant le nombre important d'installations non conformes.

◆ Mond'Arverne Communauté

Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de Mond'Arverne Communauté qui s'est réunie le 24 novembre 2020.



Zoom sur ...

Le Foyer Marie Marthe

Comme chaque année, le Foyer Marie Marthe participe au festival international de la bande dessinée, ouvert aux adultes en situation de handicap. Le thème de l'édition 2021 est : « La terre perd la boule » racontée en BD.

Les personnes accueillies au foyer ont décidé de raconter la pandémie avec une touche d'humour. Le foyer gagnera-t-il le prix hippocampe d'or ?



La municipalité tient à renouveler ses remerciements aux résidents et à l'équipe du Foyer Marie Marthe pour leur participation à la création de visuels pour les fêtes de fin d'année (cartes de vœux, illustrations...).

Nous sommes de tout cœur avec eux et nous leurs souhaitons bonne chance.



Infos pratiques

Intoxications au monoxyde de carbone

- Cette année encore, le Ministère de l'Intérieur s'est associé à l'Agence Nationale de Santé Publique pour sensibiliser la population sur les intoxications au monoxyde de carbone et mener à bien cette campagne. En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent, en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage.
- En raison du confinement et du temps passé à la maison, il convient d'être encore plus vigilant.
- Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable.
- Des gestes simples contribuent pourtant à réduire les risques :
 - tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée...
 - n'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer,
 - n'utilisez pas les appareils prévus pour l'extérieur (barbecue, brasero) dans le logement,
 - installez les groupes électrogènes à l'extérieur,
 - si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture),
 - ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage,
 - utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2h de suite et dans une pièce avec aération,
 - ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain...),
 - aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 mn, même en hiver.

La prochaine collecte aura lieu le **jeudi 14 janvier de 16h30 à 19h30** à la **salle polyvalente - Espace J. Prévert.**

Pour plus de fluidité, et respecter les consignes de sécurité, l'EFS incite les donneurs à prendre RV en ligne sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>
La municipalité, l'EFS et les bénévoles de l'association se mobilisent pour vous accueillir en toute sécurité. Nous comptons sur vous !



SBA Collecte

BACS VERTS
Jeudis 7, 14, 21 et 28 janvier.

BACS JAUNES
Lundis 4, 11 et 25 janvier.



Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,
Mardi de 8 h à 12 h et Vendredi de 13 h à 16 h 30,
Fermé au public le Mardi après-midi et le Vendredi matin

Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanchegergovie@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr